

## ÉVOLUTION des paysages

À l'échelle du grand paysage, il n'y a pas eu d'évolution constatée. Toutefois, des micro-changements peuvent être observés localement, souvent liés à l'évolution du bâti et au développement des infrastructures.

Malgré le règne séculaire de l'openfield, l'arbre ne fut jamais complètement absent des paysages du plateau. Les vergers et les noyers qui jalonnent encore certaines routes en témoignent. Toutefois, nombre d'entre eux ont été abattus, abandonnés. Dans ces paysages de champs ouverts, leur rareté en ont fait des événements à préserver ou à recréer. Les grands alignements au bord des routes départementales (La Chapelle-la-Reine, Tousson, Mainbervilliers) sont également le témoignage de la présence des arbres dans cette entité.

Ces arbres sont des repères, parfois ils participent à la mise en scène d'un seul villageois. Figure em-

blématique, le Robinier de Larchant est un arbre repère à l'échelle du plateau. Les bois en lanières entre le plateau et la vallée de l'Essonne sont un paysage extraordinaire qui n'est présent nulle part ailleurs dans le territoire du Parc. Ils constituent un espace de grande qualité paysagère.

Les années soixante ont vu apparaître des phénomènes de mitage de la forêt (Achères notamment), d'extensions en lotissements (la Chapelle-la-Reine). Les urbains ont trouvé dans ces paysages ruraux et authentiques, à deux pas de la capitale, des cadres privilégiés pour l'établissement de leurs résidences secondaires. La disparition d'exploitations agricoles a conduit à la vente de certains corps de ferme, entraînant leur démantèlement ou leur reconversion en logements. Globalement les petits villages du plateau (Garentreville, Guercheville, Châtenoy, Burcy...) sont restés compactes.



## EN CONCLUSION

La qualité des paysages du plateau tient dans la générosité de ses horizons. C'est une spécificité propre au plateau agricole, contrairement aux paysages des vallées, plus confinés. Cette ouverture visuelle induit également une très grande « vulnérabilité » de ces paysages, qui restent par conséquent très sensibles à la moindre évolution. Cette dimension visuelle propre au paysage de plateau peut engendrer un risque réel d'altération et de banalisation de ces paysages.

Les sous-entités ont des spécificités qui participent grandement à la richesse des paysages du plateau du Gâtinais sud. Les zones de transition qui les articulent les unes avec les

autres sont également des lieux importants, malencontreusement souvent fragilisés par l'état de leur statut (fragments de bois englobés dans les parcelles cultivées, espaces soumis à la jachère...).

Chacune de ces sous-entités porte en elle, de par son originalité et sa sensibilité, des enjeux de paysage spécifiques qu'il ne faut pas sous-estimer.

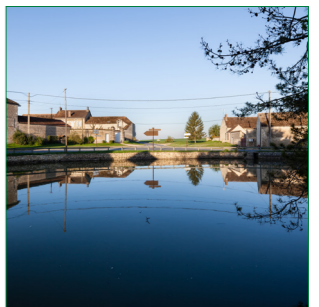
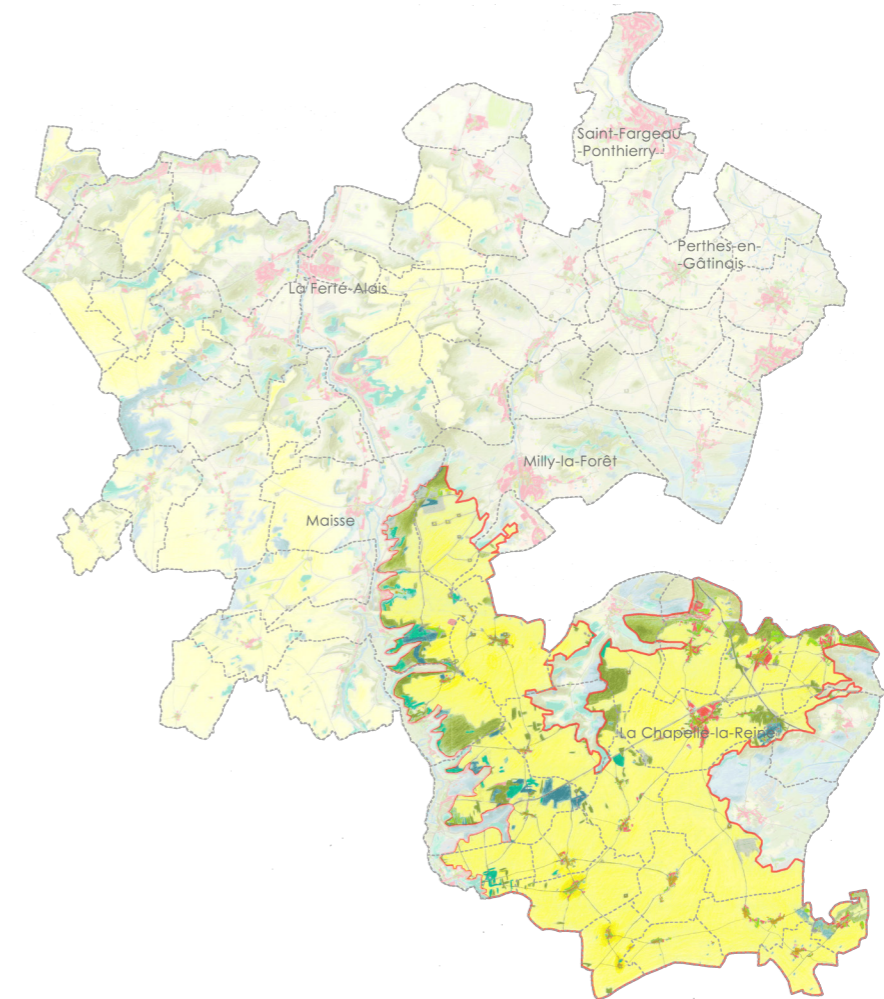
De même, chaque sous-entité accueille des paysages emblématiques ou des sites insolites qui contribuent à la richesse paysagère du plateau. L'enjeu consiste ici à défendre ces sites et à les afficher comme des singularités qui « débanalisent » les paysages du plateau.

# LES FICHES PAYSAGE

## du Parc naturel régional du Gâtinais français



## SYNTHÈSE DU DIAGNOSTIC DE LA CHARTE PAYSAGÈRE du plateau du Gâtinais sud



Achères-la-Forêt  
Amponville  
Boissy-aux-Cailles  
Boulancourt  
Buno-Bonnevaux  
Burcy  
Buthiers  
Châtenoy  
Chevrainvilliers  
Fromont  
Garentreville  
Guercheville  
La Chapelle-la-Reine  
Larchant  
Le Vaudoué  
Maisse  
Milly-la-Forêt  
Nanteau-sur-Essonne  
Oncy-sur-École  
Ormesson  
Recloses  
Rumont  
Tousson  
Ury  
Villiers-sous-Grez

## Les grandes CARACTÉRISTIQUES

L'entité « Plateau du Gâtinais-sud » occupe la frange sud-ouest de l'Île-de-France. Plateau d'interfluve, son socle calcaire a été entaillé par les vallées puis fortement érodé. Ici, plusieurs paysages, par endroits, semblent s'interpénétrer :

- **grands massifs forestiers** au

nord largement représentés par la forêt de Fontainebleau,

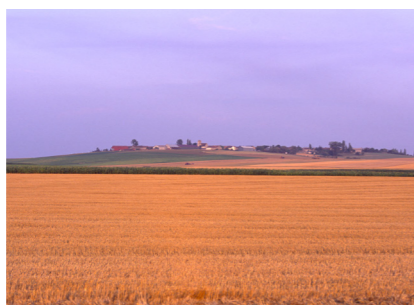
- **naissance de vallées sèches ou humides** (Essonne, Loing, École),

- **resserrement de l'interfluve** entre Essonne et École,

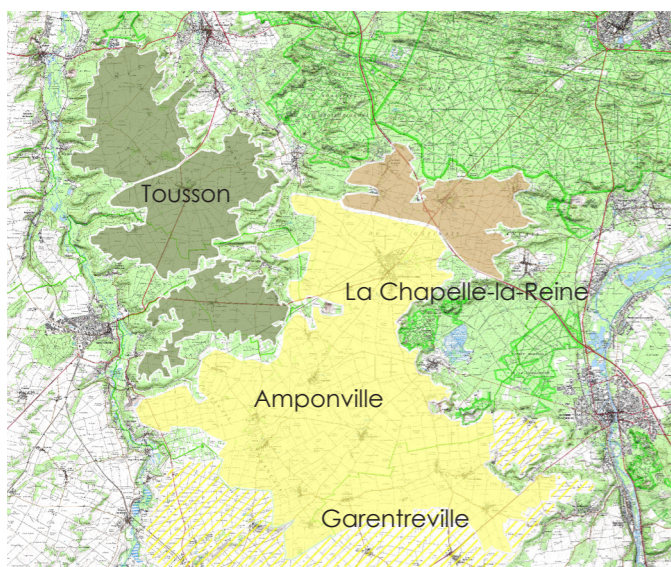
- **coteaux dentelés**, ourlés de boisement, décrivent les

contours de cette vaste plaine, qui ne prend sa véritable dimension de plateau qu'au-delà des limites sud du Parc et de la région Ile-de-France.

Cette situation géographique singulière donne à cette entité paysagère, une identité forte et originale.



## LES SOUS-ENTITÉS PAYSAGÈRES



**Les grandes clairières agricoles**, situées sur la frange nord-ouest, sont comprises entre la vallée de l'Essonne et la vallée de l'École.

**Le plateau** occupe la partie centrale et correspond à la superficie la plus importante de l'entité. Il se délimite nettement par les vallées de l'Essonne, de l'École, du Loing et la forêt de Fontainebleau. Au sud, il s'étend bien au-delà des limites du Parc (hachurage).

**Les lisières de la forêt de Fontainebleau** représentent la sous-entité la moins étendue des trois. Située au nord-est entre la vallée de l'École et la vallée du Loing, elle est adossée à la forêt et marquée par le plissement de terrain d'une vallée sèche.

## LES MOTIFS ET STRUCTURES PAYSAGERS

**La géologie** qui « assoit » l'entité montre des particularités de terroirs qui esquisseront déjà les contours de secteurs paysagers.

Comme partout, elle a conditionné l'implantation humaine et l'activité agricole. Sur la majeure partie du plateau, un limon argileux, épais, à hauts rendements agricoles, couvre une assise de calcaire.

**Le relief** du plateau porte de nombreuses nuances. Il montre des accents subtils parfois très marqués. Ses pentes, très douces en général, laissent apparaître par endroits, des ruptures plus nettes qui annoncent la naissance de nombreuses petites vallées sèches qui ne s'expriment pleinement qu'au contact des coteaux et des territoires de vallées.

Il est également ponctué d'évènements topo-

graphiques se situant au-dessus de la ligne d'horizon. Ce sont les buttes-témoins (Fromont, Rumont, Burcy) qui dominent la plaine d'une bonne vingtaine de mètres environ.

**Les coteaux** décrivent des échancrures plus ou moins prononcées qui influent sur la topographie du plateau. On remarque que chaque vallée dessine ses propres contours. Par exemple, la vallée de l'Essonne est une succession d'invaginations marquées, qui remontent parfois assez loin dans l'épaisseur du plateau.

Elles décrivent des sortes d'alcôves agricoles cloisonnées par des langues végétales plus ou moins larges. Une dynamique particulière se trouve orchestrée par ce mouvement de va-et-vient, où le plateau semble avancer sur la vallée, et la vallée, rentrer dans le plateau.

**Les sites de carrières** constituent une sorte de relief à part, un négatif des buttes en d'autres termes. Bien que leur ampleur reste encore circonscrite, leur développement conduira à modifier la topographie originelle du plateau sud, au point de faire basculer les secteurs concernés dans une nouvelle typologie de relief qui reste à définir.

Secteur de Larchant, montrant plusieurs carrières à ciel ouvert, photo aérienne IGN 2008



**Ruisseaux et rivières** sont absents du paysage du plateau. La nappe phréatique se situe généralement entre 50 mètres et 80 mètres de profondeur environ. Le sol limoneux est drainant, le socle calcaire puis les sables ne favorisent aucune rétention. Le motif hydrographique à proprement parler n'existe pas. Il ne s'exprime que sous une forme artificialisée et de manière très ponctuelle, à travers les mares et les puits, et surtout les châteaux d'eau.

Très tôt, **l'agriculture** a refoulé la forêt sur les zones les moins productives. Bénéficiant d'une qualité de sol exceptionnelle, le motif dominant du plateau a donc toujours été une mosaïque agricole évoluant au cours des saisons, excepté en limite de la vallée de l'Essonne.

**Le motif de champs ouverts** dessiné sur le parcellaire agricole prend une ampleur toute particulière à la moindre inflexion du relief. De la texture de la terre nue fraîchement labourée à la maturation des cultures, il se transforme au gré des lumières de la journée ou des saisons. La dynamique de la rotation des cultures qui renouvelle sans cesse le paysage du plateau est la spécificité la plus marquante de l'entité.

**Les vues** : bien qu'en position marginale, les lisières des coteaux boisés ou de la forêt de Fontainebleau sont toujours présentes dans les horizons. Elles dessinent d'immenses clairières qui accueillent la mosaïque agraire. Certains points de vue en belvédère (notamment sur les buttes) offrent de grands panoramas et une impression d'immensité.

Panorama - butte d'Avrilmont, PNRGF, Observatoire Photographique des Paysages (OPP), mars 2013



**Les structures végétales boisées** occupent de manières diverses des sites bien spécifiques. En fonction du découpage et de la pente des coteaux, les boisements rivulaires du plateau décrivent des crénelages plus ou moins prononcés, davantage marqués au contact de la vallée de l'École, plus amples le long de la vallée de l'Essonne.

Certains secteurs sont marqués par des boisements de type bosquets ou boqueteaux épars (plateau des Six Fermes), voire par endroits au contact des coteaux, d'accumulation de boisements en lanières ou en coulisses, formant de véritables massifs éclatés tout à fait originaux (Boulancourt, Buthiers, Boissy-aux-Cailles).



Les boisements en lanières de Boulancourt, Buthiers et Boissy-aux-Cailles, photo aérienne IGN 2008

Autour des villages, hameaux et fermes isolées persistent encore des **ceintures végétales**, constituées de vergers et de potagers (souvent d'anciennes vignes ou pâtures) qui sont plus ou moins grignotés soit par l'urbanisation, soit par la grande culture. Face à la « nudité » de la plaine cultivée, **les alignements d'arbres** de la RD 152 et de la RD 410 sont les dernières traces d'une tradition séculaire. Autre particularité : la présence de clos (jardins potagers entourés de murs en pierre) comme à Amponville ou à Boisminard.

Sur ce territoire de plateau agricole, la répartition urbaine décrit un principe général d'agglomération sous forme **de villages ou de hameaux**. Entre les villages compacts où les habitations se touchent, on n'aperçoit qu'un petit nombre d'écartés, à l'exception de la clairière des Six fermes. **Le chemin de ronde** semble être une structure récurrente des villages du plateau. Il offre des points de vue particuliers et inédits vers la campagne comme vers le village qu'il entoure, donnant à voir l'intimité des parcelles.

La ceinture verte d'Amponville depuis son chemin de ronde, PNRGF Observatoire photographique des paysages juin 2005

